

EXERCICE DE MISE EN SÉCURITÉ

(Transfert horizontal)

N° d'organisme de formation : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Toute personne présente dans l'établissement au moment de l'exercice

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Aucun

DURÉE DE L'EXERCICE :

01h30 environ répartie comme suit :

- ♦ 30 minutes environ : Déclenchement de l'alarme, surveillance et analyse de la mise en sécurité chronométrée
- ♦ 30 minutes à 1h environ : débriefing avec les participants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Entraîner le personnel ainsi que les occupants, à l'application des procédures et des consignes de sécurité de l'établissement
- ♦ Éventuellement, apporter des améliorations aux procédures de sécurité mises en place

CONTENU DE L'EXERCICE :

- ♦ Après accord de la direction, enfumage des locaux à l'aide d'un générateur de fumée froide (pour plus de réalisme) ou sollicitation d'un déclencheur manuel d'alarme
- ♦ Surveillance et analyse de la mise en sécurité chronométrée
- ♦ Débriefing avec les participants
- ♦ Proposition d'un plan d'action(s) corrective(s) si nécessaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Débriefing et débats participatifs avec les stagiaires à la fin de l'exercice
- ♦ Mise en situation des stagiaires lors de l'exercice

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Fumigène

METHODES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

- ♦ Evaluation chronométrée et analyse de l'exercice par le formateur

INFORMATIONS UTILES :

- ♦ Le réarmement des dispositifs actionnés de sécurité sont entièrement à la charge du client ;
- ♦ La remise en état des moyens de secours qui auraient été éventuellement utilisés lors de l'exercice sont à la charge du client (sparklet, extincteurs...).

LES FORMATEURS :

Nos exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos exercices sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos exercices répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos exercices sont personnalisés selon vos besoins et vos priorités.

APRÈS L'EXERCICE ?

- ♦ Un compte-rendu de l'exercice vous sera transmis par voie postale et/ou numérique
- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires lors du débriefing, vous sera également transmise avec le compte-rendu

TARIF :

- ♦ Sur devis / nous consulter

DELAI ET MODALITES D'ACCES

- ♦ L'accès à nos formations peut être initiée soit par l'employeur soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de ce dernier
- ♦ Une fiche d'étude formation est éditée et renseignée avant l'envoi d'un devis, afin de s'assurer de la cohérence de la prestation souhaitée, et pour faciliter les échanges administratifs et pédagogiques
- ♦ L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges
- ♦ Délai d'accès : 7 jours minimum suivant nos disponibilités mutuelles

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ♦ Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux sont sensibilisés aux situations de handicap
- ♦ Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- ♦ Lorsque la formation est réalisée en intra, le client s'engage à mettre à disposition des locaux accessibles et nous communique son registre public d'accessibilité